



Circulaire n° 5698 du 02/05/2016

Personnel de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles
- Appel aux candidats à une admission au stage à une fonction de recrutement de personnel administratif dans les établissements de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles pour l'année scolaire 2016-2017 (article 37 du décret du 12 mai 2004)

Réseaux et niveaux concernés

- Fédération Wallonie-Bruxelles
- Libre subventionné
 libre confessionnel
 libre non confessionnel
- Officiel subventionné
- Niveaux : fondamental et secondaire ordinaire et spécialisé

Type de circulaire

- Circulaire administrative
- Circulaire informative

Période de validité

- A partir du
- Du 29/04/2016 au 20/05/2016

Documents à renvoyer

- Oui
- Date limite : 20/05/2016
- Voir dates figurant dans la circulaire

Mot-clé :

Personnel administratif, appel aux candidats à une admission au stage.

Destinataires de la circulaire

- Aux Chefs des établissements d'enseignement obligatoire organisés par la Fédération Wallonie- Bruxelles;
- Aux Directeurs(trices) des établissements de promotion sociale organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles;
- Aux Administrateurs(trices) des internats autonomes de la Fédération Wallonie-Bruxelles;
- Aux Administrateurs(trices) des homes d'accueil de l'enseignement spécialisé de la Fédération Wallonie-Bruxelles;
- Aux Directeurs(trices) des Centres de dépaysement et de plein air de la Fédération Wallonie-Bruxelles, du Centre d'autoformation et de formation continuée de l'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, du Centre technique et pédagogique de l'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, et des Centres techniques de la Fédération Wallonie-Bruxelles de Strée et de Gembloux;
- Aux Directeurs(trices) des centres psycho-médico- sociaux organisés par la Fédération Wallonie- Bruxelles.

Pour information

- Aux coordonnateurs de zone(s)
- Aux organisations syndicales.

Signataire

Administration :	Administration générale de l'enseignement - Direction générale des Personnels de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles Monsieur Jacques LEFEBVRE Directeur général
------------------	---

Personnes de contact

Service général des Statuts et de la Carrière des Personnels de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles, Direction de la Carrière.

Nom et prénom	Téléphone	Email
Les Agents des la Direction de la Carrière	02/413.20.29	recrutement.enseignement@cfwb.be

Objet : Personnel de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles - Appel aux candidats à une admission au stage à une fonction de recrutement de membre du personnel administratif dans les établissements de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles pour l'année scolaire 2016-2017 (article 37 du décret du 12 mai 2004).

Madame, Monsieur,

Vous trouverez annexé à la présente l'appel tel que publié au Moniteur belge du 29 avril 2016, contenant les instructions relatives à l'introduction des candidatures pour une admission au stage en qualité de membre du personnel administratif, dans l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles pour l'année scolaire 2016-2017.

J'attire votre attention sur le fait que les candidatures doivent être envoyées sous pli recommandé à la poste, pour le 20 mai 2016 au plus tard.

Les membres du personnel qui souhaitent prendre contact avec la Direction de la Carrière sont invités à joindre celle-ci, du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00, au numéro de téléphone suivant : **02 / 413 20 29**

Une adresse e-mail est également à disposition: recrutement.enseignement@cfwb.be

Cette circulaire est diffusée sur le site « adm.cfwb.be » et est également accessible via le site web de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles à l'adresse « www.wallonie-bruxelles-enseignement.be ».

Le Directeur général,

Jacques LEFEBVRE.

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE

* * *

Appel aux candidats à une admission au stage à une fonction de recrutement de membre du personnel administratif dans les établissements de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles pour l'année scolaire 2016-2017.

Le présent appel aux candidats porte sur l'admission au stage au cours de l'année scolaire 2016-2017 et est lancé conformément aux dispositions de l'article 37 du décret du 12 mai 2004 fixant le statut des membres du personnel administratif, du personnel de maîtrise, gens de métier et de service des établissements d'enseignement organisé par la Communauté française.

L'article 37 du décret du 12 mai 2004 précité prévoit que :

«L'admission au stage à une fonction de recrutement ne peut avoir lieu qu'en cas de vacance d'emploi de la fonction à conférer. Un emploi vacant d'une fonction de recrutement ne peut être conféré par admission au stage que s'il n'a pas été conféré

- *par réaffectation,*
- *par rappel provisoire à l'activité de service conformément aux dispositions applicables en la matière,*
- *s'il n'a pas été conféré par changement d'affectation ;*
- *ou complément de charge aux membres du personnel administratif nommés à titre définitif. »*

Les fonctions à conférer figurent dans le tableau repris ci-dessous.

2963	Commis
2966	Rédacteur

1. Conditions requises (cf. article 39 du décret du 12 mai 2004 précité) :

Seuls les candidats qui remplissent les conditions suivantes peuvent être admis au stage :

1° Etre de conduite irréprochable ;

2° Jouir des droits civils et politiques ;

3° Etre porteur d'un titre requis en rapport avec la fonction à conférer tel que prévu à l'article 18 du décret précité;

4° Satisfaire aux dispositions légales et réglementaires relatives au régime linguistique ;

5° Avoir introduit sa candidature dans la forme et le délai fixés par l'appel aux candidats;

6° Ne pas faire l'objet d'une suspension disciplinaire ou d'une mise en non-activité disciplinaire, d'une démission disciplinaire ou d'une révocation dans une fonction de membre du personnel administratif ;

7° Ne pas avoir fait l'objet, durant l'année scolaire ou académique précédant celle au cours de laquelle l'appel au stage est lancé, d'un rapport défavorable tel que visé à l'article 32 et portant sur une période ininterrompue de désignation de six mois au moins. L'absence de rapport est favorable à l'agent;

8° Ne pas avoir fait l'objet d'un licenciement pour faute grave prévu aux articles 34 et 55.

Le membre du personnel administratif en congé de maternité, de maladie ou en incapacité de travail causée par un accident de travail est admis au stage.

2. Liste des emplois vacants :

1. Fonction Commis

<u>Zone 4 : Liège</u>		
Nom de l'établissement	Localité	Heures vacantes
Athénée royal "Charles Rogier"	Liège	38h
<u>Zone 8 : Wallonie picarde</u>		
Athénée royal Enghien	Enghien	38h
<u>Zone 9 : Hainaut centre</u>		
Nom de l'établissement	Localité	Heures vacantes
Centre de dépaysement de plein air Saint-Vaast	Saint-Vaast	38h
Centre Technique de la FWB de Frameries	Frameries	38h
<u>Zone 10 : Hainaut sud</u>		
Nom de l'établissement	Localité	Heures vacantes
Institut technique de la FWB de Rance	Rance	38h

2. Fonction Rédacteur

<u>Zone 1 – Bruxelles</u>		
Nom de l'établissement	Localité	Heures vacantes
Athénée royal Uccle 1	Uccle	38h
<u>Zone 4 - Liège</u>		
Nom de l'établissement	Localité	Heures vacantes
Athénée royal d'Ans	Alleur	38h
Athénée royal d'Herstal	Herstal	38h
Athénée royal Liège Atlas	Liège	38h
<u>Zone 10 : Hainaut sud</u>		
Nom de l'établissement	Localité	Heures vacantes
Athénée royal. « Jules Destrée »	Marcinelle	38h
Athénée royal Thuin	Thuin	38h
Centre technique de la FWB de Frameries	Frameries	38h

3. Introduction des candidatures.

Les membres du personnel intéressés doivent adresser leur candidature sous pli recommandé à la poste, pour le 20 mai 2016 au plus tard (le cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Direction générale des personnels de l'enseignement organisé
par la Fédération Wallonie-Bruxelles- Direction de la Carrière
Bureau 3^E322 – APPEL STAGE 2016 – Personnel administratif
Boulevard Léopold II, 44
1080 BRUXELLES

Le dossier de candidature comportera les documents suivants :

1. La demande de stage dûment complétée : voir annexe du présent document ;
2. Un extrait du casier judiciaire (modèle 2 ou à défaut modèle 3) ;
3. Une copie du (des) diplôme(s) ou brevet(s) ou certificat(s) requis.

**ANNEXE - FORMULAIRE DE DEMANDE D'ADMISSION AU STAGE
PERSONNEL ADMINISTRATIF
ANNÉE SCOLAIRE 2016-2017**

1. Données du membre du personnel

Nom :
Prénom :
Date de naissance :
Nationalité :
Matricule :
N° Registre national :
Adresse :
Localité et code postal :
Téléphone :
E-mail:
Diplôme:
Ecole de délivrance : Année de délivrance :

2. Services rendus

Année scolaire	Date de début	Date de fin	Etablissement	Fonction	Volume horaire

3. Emploi(s) sollicités

Libellé de la fonction	Etablissement sollicité	Zone de l'établissement
.....
.....
.....

Date et signature du candidat précédée de la mention certifié sincère et exact: